

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/35/101
14 février 1980
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

Trente-cinquième session

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES
ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

Lettre datée du 11 février 1980, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre de l'observateur permanent
de l'Organisation de libération de la Palestine.

Je vous prie de la faire publier comme document officiel de l'Assemblée générale
au titre du point intitulé "Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les
pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des
territoires occupés".

Le Représentant permanent,
(Signé) M'Hamed FASSAAFI

ANNEXE

Lettre datée du 7 février 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conformément aux instructions du président Yasser Arafat, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les récents incidents graves qui se sont déroulés dans la ville d'Hébron en territoire palestinien occupé.

Le jeudi 31 janvier, les forces israéliennes d'occupation ont imposé un couvre-feu à Hébron, paralysant toute l'activité de la ville; ce châtimeut collectif infligé à l'ensemble de la population était apparemment une mesure de représailles pour le meurtre d'un soldat de l'armée d'occupation dans cette localité.

Le lendemain vendredi, les musulmans ont été empêchés par le couvre-feu d'assister à la prière et de s'acquitter de leurs obligations religieuses à Al Haram Al Ibrahimî. Le lendemain, les résidents juifs de la colonie de peuplement installée illégalement non loin de là à Qiriyat Arba ont été autorisés à se rendre en ville pour aller prier à Al Haram Al Ibrahimî; ils en ont profité pour arracher un microphone de la mosquée, empêchant ainsi d'utiliser les haut-parleurs du minaret pour diffuser l'appel musulman à la prière ce qui constitue un nouvel obstacle au libre exercice de leur religion par les musulmans d'Hébron.

Le New York Times a signalé que le même jour, des étudiants talmudistes de la colonie de peuplement se sont livrés contre les résidents palestiniens à une attaque en règle à coups de pierres et de cailloux, éborgnant notamment un vieillard de 70 ans.

Chaque fois que le couvre-feu est levé dans la ville, des colons juifs armés accompagnés de soldats israéliens sont autorisés à pénétrer dans la ville sous prétexte de visiter les Lieux saints. En fait, le motif de ces visites est de provoquer les habitants palestiniens et de susciter leur hostilité en réaffirmant la présence juive dans la ville.

D'après la radio israélienne, le Gouverneur militaire général israélien des territoires palestiniens supervise personnellement cette opération de châtimeut collectif, qui rappelle les agissements des nazis en Europe occupée. Hébron est en état de siège. Les écoles et autres lieux d'enseignement sont fermés. Les citoyens sont traités de façon absolument inhumaine. On les fait sortir de chez eux la nuit et on les oblige à rester dehors pendant des heures. Or, à cette époque de l'année, il fait très froid à Hébron : la température y descend jusqu'à zéro degré centigrade.

Pendant sept jours les restrictions ont pris les proportions d'un blocus : même les arrivages de vivres étaient stoppés aux portes d'Hébron. Des centaines de personnes ont été arrêtées et les résidents de Qaytoun, Zahed et Alsheikh ont été expulsés de leur domicile par la force.

/...

Nous voudrions rappeler que le Conseil de sécurité s'est réuni par le passé pour examiner des abus et provocations de la part d'Israël qui constituaient une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Au cours des derniers mois il y a eu recrudescence d'incidents violents de la part des colons de Qiryat Arba à l'encontre des résidents palestiniens d'Hébron et de ses environs. En mars 1979, des soldats et des civils israéliens ont ouvert le feu sur la foule à Hébron, tuant deux Palestiniens. Bien qu'il ait été, à cette occasion, procédé à des arrestations, elles n'ont été suivies d'aucune condamnation. En mai 1979, des colons juifs ont pénétré par la force dans des maisons à Hébron, attaquant les résidents palestiniens, brisant le mobilier et tous les objets sur lesquels ils pouvaient mettre la main. Le but de cette agression, d'après l'un de ses auteurs, était selon le New York Times "de montrer aux Arabes qu'ils n'avaient pas le droit de vivre ici". En décembre ces voyous sionistes ont saccagé le marché du village voisin de Halhoul, attaquant la clientèle des échoppes, brisant les vitres et détruisant les marchandises.

Le président Arafat entend affirmer que la reprise de cette campagne d'intimidation et de terreur ne peut qu'exacerber une situation déjà explosive et demande au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation intolérable en s'attaquant à la racine, à savoir à l'occupation prolongée et illégale des territoires palestiniens.

L'observateur permanent,
(Signé) Zedhi Labib TERZI
